

## MAURICE SÉGUIN

### *Histoire de deux nationalismes au Canada*

#### LEÇON XVII<sup>1</sup>

### MAÎTRISE DE LA VIE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE AU CANADA-ANGLAIS ET AU CANADA-FRANÇAIS

1867 - 1964

#### I.— RÉSUMÉ DE L’AFFIRMATION NATIONALISTE DU *DOMINION OF CANADA*

Poursuivant une politique assez clairement définie dès 1865 par Macdonald, *le British Dominion of Canada a constamment affirmé son droit d'être une Nation*. Il parvient d'ailleurs en 1926, puis en 1931, à faire reconnaître pleinement ce droit. À toute fin pratique, les liens qui semblent encore subordonner le Canada à l'Angleterre ne sont plus que symboliques : le Canada décide lui-même, selon la volonté de la majorité, de son attitude envers l'Empire ou le Commonwealth et envers le monde.

L'accession à l'indépendance signifie pour le *Dominion of Canada* une plus lourde charge, comme des obligations internationales accrues, une participation intense à la deuxième Grande Guerre ou encore une étroite alliance avec les États-Unis dans la guerre froide pour la défense du continent nord américain, le Canada doit en assumer le prix. **Car être indépendant ne veut pas dire se soustraire au monde extérieur.** Même les plus puissantes nations telles les États-Unis ou l'Union Soviétique [aujourd'hui la Russie] doivent tenir compte des autres. La vie internationale est faite de l'interdépendance des «Super-Grands» et de leurs satellites. Le Canada-Anglais est donc parvenu à obtenir l'indépendance que peut avoir une nation de son importance, étant donné sa situation géographique.

**Si le Canada-Anglais est arrivé à être présent par lui-même au monde, on ne peut en dire autant du Canada-Français, minorité permanente et provincialisée à l'intérieur d'une nation britannique.**

#### II.— CANADA-FRANÇAIS FACE AU CANADA

Retraçons rapidement l'attitude du Canada-Français [le premier Canada, celui de la Nouvelle-France], depuis la Confédération de 1867, sur la notion de maîtrise de la vie politique et économique. Ce sera donc **une brève étude de la pensée nationaliste canadienne-française** dans sa forme «incomplète», le fédéralisme ou l'autonomisme et dans sa forme «complète», l'indépendantisme durant les derniers cent ans [et bientôt 150 ans].

---

<sup>1</sup> Extrait dans Maurice Séguin (1918-1984), *Histoire de deux nationalismes au Canada*, Montréal, Guérin, Éditeur, 1997, pages 414-415 et 424-431. Texte établi, présenté et annoté par Bruno Deshaies dans la «Bibliothèque d'histoire» sous la direction d'André Lefebvre. Voir les pages 414-415 et 424-431.

L'idéologie fédéraliste qui s'était enracinée profondément au Canada-Français vers 1842 et 1867, continue à dominer les esprits après la Confédération. **L'idéologie fédéraliste demeure, jusqu'à nos jours encore, l'idéologie prépondérante.** L'idéologie indépendantiste est nettement minoritaire. [Nous sommes en ce moment-là en 1963-1964. On peut ajouter 52 ans de plus d'une autre d'histoire comparable.]

## [LES SÉPARATISTES DES ANNÉES 1920 À 1964]

### 7. Édouard Montpetit<sup>2</sup>

Pour reprendre une expression de Tardivel, ce sera un drôle de séparatisme que le séparatisme des disciples de Bourassa. L'attaque les surprend en pleine croisade pour l'industrialisation du Québec par les Canadiens-Français, croisade prêchée par Édouard Montpetit qui répétait Errol Bouchette, lequel répétait Parent. Ceux-ci affirmaient la nécessité de s'industrialiser et **la possibilité d'être dans un Québec à l'intérieur de la Confédération, les héros de la reconquête économique** comme les Pères autrefois avaient été les héros de l'émancipation politique.

### 8. Le séparatisme de 1922<sup>3</sup>

Les séparatistes de 1922 pensent que la Confédération aurait pu, sans inconvénient, recouvrir et protéger la petite patrie du Québec. Tout en se disant des admirateurs de la Confédération et de la grande patrie canadienne, ils sont aussi, en fait, **des fédéralistes dépités** devant l'incompréhension et l'impérialisme du Canada-Anglais. Ils en viennent, finalement, à parler de «banqueroute lamentable», de «déceptions humiliantes et amères». Ils s'imaginent assister à la fin de l'Empire britannique : «Il y a quelque part une puissance qui chancelle». Ils entrevoient le morcellement des États-Unis où s'éveille «le désir de réunir les éléments germaniques en une nation politique». Enfin, pour eux, la Confédération canadienne s'en va «inévitavelmente vers la rupture».

Ne posons pas en principe, disent-ils, que nous sommes faibles et devons demeurer faibles et que les autres sont forts et qu'ils demeureront forts. [...] **Nous ne courons au devant d'aucune séparation. Nous n'acceptons que celle-là seules que viendront nous imposer la nécessité ou les hasards de l'histoire et contre lesquels nous ne pourrions quoique ce soit.** [...] Nous ne voulons pas être des destructeurs mais la destruction est commencée par d'autres que par nous et nous refusons d'asseoir notre avenir à l'ombre d'une muraille en ruines. [...]

---

<sup>2</sup> (1881-1954). Avocat, économiste et sociologue. Principaux ouvrages : *Les cordons de la bourse* (1935) et *La conquête économique*, I, II et III (1938, 1940 et 1942). Édition informatisée des trois tomes.

[http://classiques.uqac.ca/classiques/montpetit\\_edouard/conquete\\_econo\\_1/conquete\\_1.html](http://classiques.uqac.ca/classiques/montpetit_edouard/conquete_econo_1/conquete_1.html) Il serait utile de rappeler l'apport du journaliste Georges Pelletier dans *Le Devoir* sur les questions de l'économie canadienne et la vie économique des Canadiens français (cf. les notes 2 et 79 pour les autres contributions de P.-A. Linteau).

<https://www.erudit.org/revue/haf/1970/v23/n4/302935ar.pdf> Au début du XXe siècle, les économistes au Canada français sont presque inexistantes.

<sup>3</sup> *Notre avenir politique, enquête de l'Action française*, 1922, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1923. Recueil d'une douzaine d'articles dont les principaux collaborateurs sont l'abbé Lionel Groulx, Mgr Rodrigue Villeneuve, Georges Pelletier, Antonio Perreault, et quelques autres. Sous le masque d'une enquête portant sur «notre avenir politique», l'abbé Groulx fixe les objectifs : «ce qui importe sans retard, affirme-t-il, c'est de fixer les aspirations de notre collectivité française vers l'idéal politique [...] Être nous-mêmes absolument nous-mêmes, constituer, aussitôt que le voudra la Providence, un État français indépendant [...] (p. 29). Toutes les références des citations sont dans Maurice Séguin, *L'idée d'indépendance au Québec*, 1971, p. 56-60.

Si demain un Canada oriental doit se constituer, où les provinces du bassin de Saint-Laurent reprendront des assises nouvelles, le Québec ne peut, qu'au péril d'un suicide, abdiquer son rôle en cette entreprise politique. [...] Qui ne voit, qu'avec l'aide de Dieu, l'organisation du Canada oriental dépend de nous au premier chef? [...] Le plan d'un avenir assez net, **prouvé, annoncé par le miracle de la survivance** est ébauché vraisemblablement par la Providence.

Cette formule de notre avenir politique, on nous fera la justice de le croire, ne se fonde point, précise un des chefs du mouvement séparatiste de 1922, sur le principe des nationalités, sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Pour savoir s'il est permis, licite, d'être séparatiste, on consulte un théologien qui répond :

Il n'y a pas de droit «immédiat, prochain», de se soustraire au gouvernement d'un État, pour «la seule raison» que celui-ci est étranger. [...] Si, en effet, parce que gouverné par une autorité étrangère, et à cause de cela uniquement un peuple pouvait secouer le joug à volonté, ce serait à brève échéance, «le triomphe de la libre détermination des peuples». [...] L'existence d'une nation, poursuit ce théologien, n'est pas incompatible avec un gouvernement étranger [...]. Et c'est là un correctif salutaire à cette soif d'indépendance que la guerre [1914-1918], à rendue plus insatiable [...].»

Pourtant, à cette séparation fortuite, involontaire, les séparatistes de 1922 trouvent de nombreux avantages. «Pour remplir sa vocation, un peuple doit s'exprimer dans les formes politiques, mais dans des formes politiques supérieures et définitives où s'achemine toute nationalité qui veut être maîtresse absolue de sa vie.» Un peuple n'est vraiment peuple que «s'il est indépendant au sens plein du mot».

Ceux qui jusque-là regardaient la Confédération de 1867 comme un sommet de libération du Canada-Français se mettent à refaire l'Histoire.

**Nous souffrons de désorientation essentielle.** Nous souffrons de tous les malheurs du mariage mixte contracté par notre race en 1841. **Quand ce mariage fut sur le point de se rompre, par un éclatant divorce au lieu de reprendre notre liberté,** nous sommes entrés dans une alliance nouvelle où bientôt figurèrent à nos côtés, trois, puis quatre, puis six, puis huit partenaires nouveaux [ou provinces]. **Pour nous ce fut une erreur.** [...] Un peuple n'a plus qu'à en changer où à continuer de mourir.

Un seul obstacle, observe-t-on, vient de la présence de l'étranger chez-nous.

Les principaux obstacles économiques à l'existence d'un État français autonome, taillé à même le Canada, tiennent [...] **à la présence de l'étranger chez nous,** à sa mainmise sur nos matières premières, nos ressources naturelles, nos industries, nos chemins fer, nos voies de transport maritime. **Plus riche de capitaux que nous,** plus entreprenant aussi, il a pris des initiatives que nous ne pouvions prendre, que nous hésitions à prendre ou que nous avons abandonnées, pour cause d'insuccès partiel, de manque d'argent, d'absence de techniciens entendus. Aujourd'hui des étrangers ont chez nous des intérêts acquis [...] des droits légaux indiscutables; **nous devons les subir,** ceux-là.

Mais on ajoute :

**Que l'indépendance survienne, le pays ne sera pas ruiné.** Si l'étranger veut vendre ses intérêts, nous les achèterons. S'il estime qu'il a tout à gagner à rester ici dans la

province la plus saine, dans la seule province conservatrice [c'est-à-dire anti-socialiste] la situation demeure ce qu'elle est, **il n'y a pas de crise, et nous sommes libres de travailler à améliorer notre état.** [...] Et qui, ayant la perspective d'une vie indépendante, mais difficile et modeste d'abord, irait préférer la domesticité la plus dorée, mais perpétuelle ? **Il faut nous libérer de ce poids de l'histoire** qui nous écrase et détrôner de partout la suprématie britannique chez nous.

Les séparatistes de 1922 attendent cinq ou six ans les désastres prédits. Mais comme l'Empire, les États-Unis et le Dominion persistent, ils se font une raison et ils retournent allègrement au **bon vieux credo national : Québec, État français quasi-souverain dans la Confédération**, possédant l'autonomie politique suffisante pour parfaire son autonomie économique, sociale et culturelle. En 1922, dans les milieux séparatistes, on refusait de laisser le Canada-Français «s'asseoir à l'ombre d'une muraille en ruine»; en 1933, un partisan de la Confédération qui était un ex-séparatiste, demandait: «Le Québec fait-il aujourd'hui à la patrie canadienne un portique d'un style français assez pur, d'une suffisante majesté?» En 1934, on dénonce «la théorie de la «réservation» québécoise, théorie qui est la négation du pacte de 1867 et qui à l'égard de nos droits fondamentaux, nous donne figure de démissionnaires [...]». «La nouvelle génération serait donc une jeunesse qui accepterait toutes les exigences de l'État fédéral, mais qui accepterait aussi l'étendue et tout l'impératif de ses droits, toutes les conséquences, tous les privilèges du provincialisme et de la dualité nationale au Canada.»

## 9. Le séparatisme de 1936<sup>4</sup>

Au cours des années 1936-1937, l'idée séparatiste est reprise par divers groupes, surtout des groupes de jeunes. Elle se présente, d'une part, sous la forme de la thèse toute juridique de la légitimité de l'indépendance lorsque des griefs justifiés rendent inadmissible et intolérable la domination étrangère. En bref, cette thèse se résume à l'idée qu'il faut être mal gouverné par les autres pour avoir le droit de se gouverner soi-même. Théologie sociale ou sociologie impérialiste qui n'apporte rien de neuf.

Plus intéressante est la pensée de certains séparatistes de 1936 répondant aux ex-séparatistes de 1922. Réconciliés avec la Confédération, les ex-séparatistes demandent :

Sont-ce bien les institutions fédérales qui ont empêché et qui empêchent à l'heure actuelle, l'existence dans le Québec d'un État français? État qui, dûment créé en son

<sup>4</sup> Quelques références : Victor Barbeau, *Mesure de notre taille*, Montréal, *Le Devoir*, 1937 et *Pour nous grandir, essai d'explications des misères de notre temps*, *Le Devoir*, 1937; Dostaler O'Leary, *Séparatisme, doctrine constructive* (1937); le 2<sup>e</sup> Congrès de la langue française de Québec (27 juin- 1<sup>er</sup> juillet 1937) alimente les esprits. L'abbé Lionel Groulx y prononce, le 29 juin, sa célèbre conférence intitulée «Histoire gardienne des traditions», où il déclare : «Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, notre État français, nous l'aurons jeune, fort, rayonnant et beau, foyer spirituel, pôle dynamique pour toute l'Amérique française [...]». Cette déclaration est aussitôt contrebalancée par la publication de *Directives* où il écrit : «Mon attitude à l'égard des institutions de 1867 n'offre pourtant pas d'ambiguïté. Je suis pour la Confédération. [...] Nous resterons dans la Confédération mais la Confédération devra se concilier avec notre volonté de survie et d'épanouissement français (Saint-Hyacinthe, Éditions Alerte, 1937/1959)». À la mort de Lionel Groulx voir la brève entrevue de Maurice Séguin avec (Maurice Giroux de *La Presse*), «Trois étapes de la pensée politique de l'historien», 27 mai 1967, p. 5. Toutes les références des citations sont dans Maurice Séguin, *L'idée d'indépendance au Québec*, 1971, p. 61-64. Pour cette période, consulter Robert Rumilly, *Histoire de la Province de Québec*, Montréal, Fides, 1967, tome XXXVI (l'Index au mot «séparatisme» pour un survol des principaux événements et personnages. Sur un approche socio-culturelle : André-J. Bélanger, *L'apolitisme des idéologies québécoises. Le grand tournant de 1934-1936*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974, 392 p. Collection: Histoire et sociologie de la culture, no 7.

[http://classiques.uqac.ca/contemporains/belanger\\_andre\\_j/apolitisme\\_ideologies\\_qc/apolitisme\\_ideologies\\_qc.pdf](http://classiques.uqac.ca/contemporains/belanger_andre_j/apolitisme_ideologies_qc/apolitisme_ideologies_qc.pdf)

temps, n'eût pas manqué de nous pourvoir de notre bien humain et culturel. Ou bien encore, si cet État n'existe point, est-ce la faute des institutions ou **la faute des hommes?** Comment expliquez-vous que nos chefs politiques n'aient pas entrepris de créer cet État français dès le lendemain de 1867, entendu que la Confédération nous remettait chez nous maîtres de notre province et de notre politique ? Il y a eu, disaient les partisans de la fédération, au lendemain de cette Confédération **la capitulation du bon sens !** [...] Nous avons été vaincus non pas tant par la supériorité de nos rivaux que par **notre anarchie intérieure**. Nous demandons **la simple exécution du pacte de 1867**. [...] Si l'État français, organisé dès le lendemain de la Confédération, nous eût préparé un milieu, un climat normal; si, par exemple, il eût pu empêcher l'économie de tourner contre nous, et si aujourd'hui, vrai maître chez-soi, le Canadien-Français eût conscience de se pouvoir pleinement «réaliser», **croit-on que le séparatisme eût jamais existé?**

Les séparatistes de 1936-1937 répondent<sup>5</sup> :

C'est parce que **dans la Confédération il est absolument impossible d'être entièrement, complètement Canadiens-Français, que nous voulons sortir**. [...] La réalisation d'un État français dans la Confédération est une utopie. [...] Il n'est pas question pour nous d'obtenir justice dans les cadres de la Confédération que nous repousserions même si elle ne molestait pas ce que l'on a convenu d'appeler nos droits, le droit de vivre une vie hybride et former un peuple bâtard sans personnalité qui lui soit propre. **Nous voulons un état dans lequel nous pourrions vivre intégralement toute la plénitude de notre vie nationale à la française [...]**.

Pour nous **faire avaler** la Confédération, les politiciens – et aussi [Henri] Bourassa – nous l'ont présentée comme l'achèvement de notre libération politique et, dans leur imagination, ils ont fait du Canada une espèce de pays franco-britannique dans lequel où, pour employer le charabia traditionnel, **les deux grandes races**, les deux cultures et forcément les deux langues, la française et l'anglaise, jouissaient de la plus parfaite égalité. Or, **cette situation idyllique ne correspond ni à la réalité des faits, ni au texte de la constitution**. [...] La prétendue égalité qui devait régler nos rapports avec le Canada-Anglais ne sera jamais que théorie. [...] Quoi que nous fassions, nous serons toujours, dans le *Dominion*, la minorité ethnique obligée de subir la pression politique et économique de la majorité saxonne. [...] **L'égalité avec l'Anglais nous ne l'avons jamais eue, ni sur le terrain politique ni sur le terrain économique**.

Et, à l'objection suivante : «Ne convient-il pas de reconquérir d'abord notre autonomie économique avant de tirer des plans pour conquérir notre indépendance politique?» Les indépendantistes de 1936-1937 ripostent :

---

<sup>5</sup> Maurice Séguin désirait mieux comprendre cette ébullition des idées indépendantistes qui l'aurait influencé pour son travail de recherche au doctorat. Il suggère à Robert Comeau, un étudiant à la maîtrise en histoire, de consacrer son enquête sur le journal *La Nation* (1936-1939) et des relations entre les individus de cette mouvance nationaliste en marche après la «crise» de 1929. Cf. Robert Comeau, «Les séparatistes de 1936-1937. Paul Bouchard et *La Nation*, revue *Cap aux Diamants*, no 53, printemps 1998, p. 26-29. <http://www.erudit.org/culture/cd1035538/cd1040654/7967ac.pdf>; Id., «Lionel Groulx, les indépendantistes de *La Nation* et le séparatisme (1936-1938)», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 26 (juin 1972), no 1 : 83-102; Id., *Les indépendantistes québécois, 1936-1938*. Thèse de M. A. (histoire), Université de Montréal, 1971, 212 p. Voir un aperçu de cette recherche dans «Les Classiques des sciences sociales». [http://classiques.uqac.ca/contemporains/comeau\\_robert/ideologie\\_petite\\_bourgeoise/ideologie\\_petite\\_bourgeoise\\_texte.html#\\_ftn1](http://classiques.uqac.ca/contemporains/comeau_robert/ideologie_petite_bourgeoise/ideologie_petite_bourgeoise_texte.html#_ftn1)

«Politique d'abord.» Les seuls moyens efficaces de redresser la situation économique d'ordre politique. [...] Si les Anglais sont aujourd'hui si puissants au point de vue économique, ce n'est pas parce que nos ancêtres furent moins habiles, mais c'est d'abord parce que l'Anglais, possédant le pouvoir politique les a empêchés de lutter dès le début à armes égales<sup>6</sup>. [...] Ce pouvoir politique nous ne pouvons l'avoir au sein de la Confédération. C'est plus fort que nos forces. La majorité anglaise du parlement fédéral formera toujours un bloc tout-puissant contre le bloc canadien-français, si solide fut-il [...]. Le parlement provincial ne peut presque rien pour nous. Toutes les institutions, tous les leviers de commande sont entre les mains d'étrangers qui nous tiennent, comme nos ressources naturelles, pour un capital acquis dont ils peuvent disposer à leur guise. [...] Toute la législation bancaire, monétaire, douanière et commerciale est du ressort du gouvernement d'Ottawa.

Ainsi, en 1936, c'est-à-dire quatre-vingt-dix ans après 1846, des Canadiens-Français, tout en croyant naïvement pouvoir facilement faire éclater l'union fédérale, donnent finalement le démenti à Étienne Parent et commencent à ébranler le vieux dogme d'un triomphe politique en 1842 ou 1867 qui nous permettrait de corriger la débandade économique dont nous étions les principaux responsables. Mais la politique active au service des vieux partis et la guerre de 1939 disperseront les indépendantistes de 1936-1937<sup>7</sup>.

## 10. «Histoire noire», 1946

L'«Histoire pessimiste» ou l'«Histoire noire» qui s'enseigne en quelques endroits depuis 1946 n'est peut-être pas étrangère aux idées séparatistes de 1936. Cette Histoire prétend que de la Conquête de 1760, indépendamment de ses modalités, découlent pour le peuple vaincu non assimilé, une inévitable infériorité politique et une inévitable infériorité économique qu'on ne peut attribuer ni à la méchanceté des vainqueurs ni à l'imbécillité du vaincu. Et que tout effort, même sérieux à l'intérieur de l'union fédérale, ne peut rendre le peuple minoritaire que «un-peu-moins-pas-maître» dans le comportement bi-ethnique, bilingue et biculturel du Québec<sup>8</sup>.

---

<sup>6</sup> L'extrait qui précède est prélevé de Dostaler O'Leary, *Séparatisme, doctrine constructive*, Montréal 1937, p. 160.

<sup>7</sup> «La politique active au service des vieux partis» reprend dans le cadre d'un éparpillement du mouvement séparatiste. Tout comme aujourd'hui, cette élite canadienne-française ne parvient pas à faire un front commun. Robert Comeau cite dans sa thèse de maîtrise Walter O'Leary qui décrit la situation en ces termes : «Le premier des mouvements d'indépendance par le Québec est certes celui des Jeunesses Patriotes du Canada français, lequel est né spontanément, en pleine rue, soit au pied du monument Chénier en 1935. Il y a bien les Jeune-Canada avec André Laurendeau, Gérard Filion, etc., mais ce mouvement n'est pas unanimement pour l'indépendance du Québec. Les Jeunesses Patriotes comprenaient des indépendantistes connus tels que W. P. O'Leary, Jean-Paul Robillard, Michel Chartrand, Philippe Vaillancourt, Dostaler O'Leary, Jean-Louis Gagnon, Jean Séguin, l'abbé Camille [sic] Brouillard, François Hertel, etc. Dès 1937, elles sont vite noyautées, puis divisées artificiellement en gauche et en droite. / . . / Nous pouvons citer aussi les Jeunes Laurentiens en 1937.» (Cf. "Petite histoire de l'indépendance du Québec", texte publié par le Centre d'étude de la Table Ronde du Québec libre, s.1. (avril 1961) et supra note 5.) Le Parti québécois d'aujourd'hui doit mettre la table pour parler unanimement du même objectif, soit de parvenir à ce que la société québécoise affirme sa distinction culturelle au point de maîtriser réellement comme majorité un État souverain. C'est l'idée de nation au sens intégral – soit l'agir-par-soi collectif. Toute nation indépendante est dotée d'un État souverain. Le concept d'État-Nation(s) est trop ambigu pour résoudre l'imbroglio où tout le monde barbote.

<sup>8</sup> Bruno Deshaies, «Maurice Séguin. L'historien visionnaire du Québec contemporain.» Chronique du jeudi 6 avril 2006. Édition révisée de la chronique du jeudi 27 septembre 2001 (501 visites au 18 janvier 2011)

Source : <http://www.vigile.net/Maurice-Seguain> Visites : 667 2014-05-03 15:27 792 2015-06-17 15:52

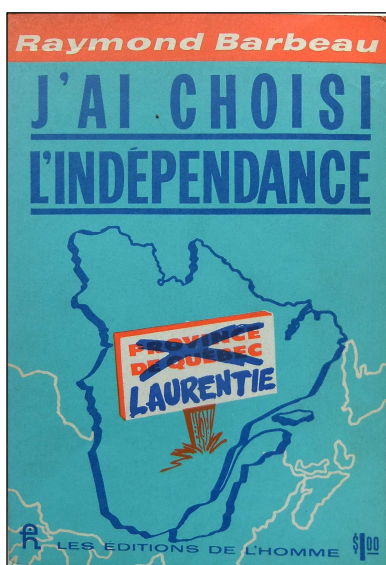


## 11. Le mouvement séparatiste de 1960

Une nouvelle vague séparatiste déferle sur le Québec [autour des années 1957-1958], avant même que s'amorce «la révolution tranquille». L'accélération de l'affirmation nationale chez les autonomistes traditionnels, la décolonisation qui disloque les empires, une perception plus réaliste de l'histoire des Canadas expliquent en partie cette nouvelle vague indépendantiste.

Au début, ces indépendantistes ne parviennent pas toujours à se libérer de l'attitude de fédéralistes dépités qui consiste à s'imaginer que la fédération de 1867 aurait pu bien fonctionner et qu'il faut la rejeter parce qu'elle a abouti à un échec accidentel mais irréparable, que l'autonomie du Québec est irrémédiablement et irrésistiblement grugée par la centralisation fédérale.

À mesure qu'ils clarifient leur doctrine, les indépendantistes font pénétrer dans la conscience canadienne-française le concept de la nécessité de l'indépendance sur le plan politique d'abord. Par là, ils rendent au Canada-Français le plus grand des services, celui de démasquer l'imposture de la tradition LaFontaine-Parent, ce bon vieux mythe séculaire d'une égalité possible entre les deux nationalités, ou, mieux encore, de la possibilité pour les Canadiens-Français d'être maîtres chez eux et de s'épanouir dans un Québec qui demeurerait à l'intérieur de la Confédération.



### Les pleins pouvoirs

*Jusqu'à maintenant, nous avons refusé de prendre les grands moyens de nous libérer; nous préférons tergiverser, patienter, retourner en tout sens les questions, abréger nos réclamations, proposer des solutions intermédiaires, en somme, tourner en rond. C'est nous qui sommes en retard sur l'évolution du monde, c'est nous qui avons refusé les "lois communes de l'ordre social". L'ordre social, à travers l'histoire, nous propose la formation d'un État souverain. Pourquoi échapperions-nous à l'ordre normal des États, à la loi du développement historique.*

**NDLE.** – L'image et l'extrait ci-dessus sont deux ajouts au texte original<sup>9</sup>.

**Il y a des obstacles à surmonter pour s'affranchir de l'idéologie fédéraliste.** Le plus grand devoir, dans l'ordre des idées, est de dénoncer l'aliénation fondamentale, essentielle, dont souffre le Canada-Français. Mais, c'est là un travail de sappe de longue haleine. Car l'idéologie fédéraliste est très fortement ancrée dans la mentalité du peuple canadien-français. On ne secoue pas du jour au lendemain une très vieille tradition qui, depuis plus de cent trente ans [depuis maintenant 148 ans], permet à l'immense majorité à accepter comme normale l'annexion. C'est le premier obstacle.

Un deuxième obstacle à la propagation de l'idée indépendantiste réside dans le fait que le Canada-

<sup>9</sup> Raymond Barbeau (1930-1992), *J'ai choisi l'indépendance*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1961, p. 91.

[http://biblio.republiquelibre.org/l'ai\\_choisi\\_l'ind%C3%A9pendance#Le\\_Qu.C3.A9bec.2C\\_ma\\_patrie](http://biblio.republiquelibre.org/l'ai_choisi_l'ind%C3%A9pendance#Le_Qu.C3.A9bec.2C_ma_patrie) L'auteur dresse un véritable réquisitoire à l'encontre d'Henri Bourassa dont le pancanadianisme obnubilait sa pensée politique. Il a été, selon Maurice Séguin, «le plus éloquent propagandiste du mirage ou de l'illusion du «bon fédéralisme» capable d'assurer l'épanouissement du Canada-Français.» (Cf. *Histoire de deux nationalismes au Canada*, p. 423.)

Français constitue une des nations annexées les mieux entretenues au monde. L'indépendance exigerait de durs sacrifices. Nationalité à demi encadrée par un demi-État et parasite économique greffé à un empire étranger relativement prospère, le Québec francophone hésite à risquer son niveau de vie. Et les forces favorables au statu quo exploitent à fond cette crainte par un véritable matraquage psychologique. Enfin, troisième obstacle, le Canada-Anglais est aussi intéressé à maintenir, à défendre, à conserver «sa» Province de Québec, la deuxième province du *British North America* où vivent 30 p. cent [environ 24 p. cent aujourd'hui] des contribuables et 30 p. cent [environ 24 p. cent aujourd'hui] des consommateurs que le Canada-Français est intéressé à réaliser son émancipation nationaliste.

## **CONCLUSION : L'AVENIR, UN QUÉBEC INDÉPENDANT?**

Pourtant, jamais depuis 1834, une partie du Québec n'a osé lancer à son histoire un tel défi. Les indépendantistes, bien organisés, très habiles dans leur propagande, travaillent l'opinion publique comme jamais leurs devanciers n'ont su le faire auparavant. Leurs mouvements se concrétisent en partis politiques. L'idée d'indépendance, naguère presque complètement ensevelie sous le revers de l'histoire, séduit près du tiers des Québécois francophones [près de 40 p. cent environ de toute la population québécoise].

Sera-t-il permis au Québec de transformer ses relations de dépendance en relations d'égalité dans l'indépendance? En d'autres termes, sera-t-il possible au Québec de corriger deux siècles [et demi] d'histoire? L'Amérique anglaise lui a dit non en 1760 par la Conquête. Le Canada-Anglais lui a dit non en 1840 par l'union législative et en 1867 par l'union fédérale. Quelle réponse réserve le vingt-et-unième siècle<sup>10</sup>?

«Notre maître le passé<sup>11</sup>» est une expression très juste. Mais pour nous, depuis deux siècles, le passé a un nom propre. Et nos maîtres les Anglais ne seraient pas dignes d'avoir été nos maîtres pendant deux siècles s'ils se laissaient démolir facilement.

### **(30)**

**N. B.** Les notes 1, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 sont nouvelles et les autres ont été reproduites avec certaines modifications (cf. notes 2, 3 et 4).

---

<sup>10</sup> Depuis le référendum de 1980, nous sommes dans une période difficile d'ajustement du discours indépendantiste. Il est important de prendre conscience qu'il ne peut y avoir deux indépendances possibles sur un même territoire. À cet égard, les événements qui se sont passés, entre 1930-1939, devraient nous faire réfléchir et nous donner une leçon. **Le byzantinisme des indépendantistes devient un irritant auprès de la population en général.** D'où l'urgence pour le Chef du Parti québécois de créer illico l'Institut de recherche sur l'indépendance.

<sup>11</sup> *NDLE.*— Expression empruntée au chanoine Lionel Groulx qui avait intitulé trois recueils de conférences et d'articles sous le titre générique de *Notre maître le passé*, 3 vol., Montréal, Granger, 1924, 1936 et 1944. Plusieurs éditions ont paru à l'époque.